



20 ans après la disparition du général Gnassingbé Eyadéma, le souvenir du «Baobab national » continue d'habiter la mémoire des Togolais. Ce samedi 18 octobre, à Lomé, le sénateur Henri Koudjolou Dogo a dédié son ouvrage intitulé "À l'ombre du Baobab", un témoignage intime sur la vie et l'action du Père de la nation.



“ Quand vous exercez une AGR, vous contribuez à votre manière, même si c’est à une petite échelle, à la consolidation de l’économie nationale”, Ahanou Abba Kobayé, bénéficiaire APSEF

PAGE 2

La 28^e mission médicale chinoise en action à l'orphelinat La lueur d'espoir

Une équipe de la 28è mission médicale chinoise (Shanxi) à Lomé était samedi 18 octobre 2025 aux côtés de l'orphelinat La leur d'espoir à Yopékoké à Assahoun, dans la commune Avé 1...

PAGE 9

Coris Bank Togo recrute

Dans le but de renforcer son personnel, Coris Bank Togo recrute dans trois domaines. Il s'agit d'un responsable de la division de la conformité, d'un chargé de la conformité charaique et d'un chargé d'affaires finance islamique. Les conditions et détails sur les offres sont à retrouver à la page 11.

PAGE 11

À quelles tâches vont s'atteler les élus dans l'immédiat ?

Après plusieurs jours de suspense, les élections des maires et de leurs adjoints ont finalement eu lieu dans les communes du Togo. Mais, est-ce que les 117 communes du pays ont réussi à élire leurs nouveaux exécutifs ? Quelles sont les tâches que les nouveaux élus accompliront ?

PAGE 3

Zlecaf / Le Biashara Africa s'annonce en novembre à Lomé

La capitale togolaise accueillera, du 3 au 5 novembre 2025, la troisième édition du Biashara Africa, un forum de commerce et d'investissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Par un communiqué, le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, chargé du Commerce et du Contrôle, invite les opérateurs économiques à s'enregistrer pour participer à ce rendez-vous.

Durant trois (3) jours, cette rencontre devra regrouper, dans la capitale togolaise, des investisseurs et acteurs du secteur privé africain pour échanger sur les défis et opportunités liés à la mise en œuvre effective de la Zlecaf.

Fort de l'importance de cette rencontre qui mettra un accent sur le développement des chaînes de valeur régionales et continentales, la connectivité logistique et la diversification des partenariats économiques entre les pays membres, les opérateurs économiques sont donc invités à s'enregistrer via le <https://bit.ly/3Ld5tDK>.

Notons que l'édition 2025 du Biashara Africa sera meublée par plusieurs activités, notamment des rencontres B2B destinées à stimuler l'économie et la coopération entre les secteurs public et privé.

Ce levier pour booster le développement du Togo

La contribution de l'économie maritime au développement du Togo est d'une importance capitale, et nul n'a besoin de la démontrer pour s'en rendre compte. Bénéficiaire ...



	SOMMAIRE	Niger/Sécurité Face à la poussée djihadiste, le général Tiani fait appel à ses alliés du Sahel  P 4	Coopération économique À Washington, le Togo réaffirme sa quête de croissance durable  P 5	2ème édition des jeux de l'ACNOA Le Togo décroche des médailles d'or  P 10
---	-----------------	--	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

" Quand vous exercez une AGR, vous contribuez à votre manière, même si c'est à une petite échelle, à la consolidation de l'économie nationale", Ahanou Ablakobayé, bénéficiaire APSEF

Ce jeudi, Atakpamé dans la région des plateaux accueille votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI" pour partager avec vous les témoignages de AHANOU Ablakobayé qui fructifie actuellement son second cycle du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF). Avec ce crédit, notre bénéficiaire, 35 ans, commercialise aujourd'hui la pâte fermentée communément appelée Kom. Retour sur le parcours de cette trentenaire qui croit aussi que la réussite se trouve au bout de l'effort.

Ahanou Ablakobayé est à l'image de ces milliers de femmes à travers le pays qui ont des potentialités de se prendre en charge à travers une activité génératrice de revenus mais qui manquent de moyens pour passer à la réalisation de leurs rêves. Mais ce frein n'a été que de courte durée chez dame Ablakobayé, car elle ne mettra pas



Ahanou Ablakobayé

longtemps afin de se rapprocher de Coopec Illéma, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la région des plateaux pour se renseigner davantage sur les opportunités qui existent en faveur des personnes dans le besoin

comme elle.

" Personnellement, je connaissais déjà l'existence du FNFI pour en avoir déjà entendu parler lors des émissions radios ou dans les sensibilisations foraines ici à Atakpamé. Du

coup, quand j'ai ressenti le besoin d'exercer une petite AGR, il m'a tout simplement fallu me rendre auprès de COOPEC ILLEMA pour expliquer à un agent de crédit que je voulais voir dans quelle possibilité je pouvais avoir accès à un crédit pour réaliser mon activité. Les discussions que nous avons donc eues nous ont permis de nous rendre compte que j'étais le plus éligible au crédit APSEF.

C'est ainsi qu'après tout le processus, j'ai dans la foulée obtenu une première tranche de 30.000 FCFA puis une seconde tranche de 40.000 FCFA. Et comme vous pouvez le constater, ces différents crédits obtenus m'ont permis de débiter la commercialisation de pâte fermentée communément appelée Kom."

Un début d'activité que notre interlocutrice exerce avec passion et

amour, car pour elle, c'est en exerçant une activité avec dévotion que l'on pourra tirer son épingle du jeu.

" Comme vous le voyez, je mets tout mon cœur dans mon activité, car c'est elle qui me procure des revenus pour pouvoir vivre. Cette activité me procure un bien être, car je sais quoi faire de mes journées. Non seulement mes journées sont bien remplies, mais à la fin des journées j'ai des revenus qui me permettent de consolider mon économie jour après jour. Je suis heureuse car le FNFI m'a permis de me prendre en main.

Vous savez, quand vous exercez une AGR, vous avez comme le sentiment que vous n'êtes pas inutile, vous contribuez, à votre manière, même si c'est à une petite échelle, à la consolidation de l'économie nationale. Et c'est ce sentiment que je ressens actuellement."

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG-LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Conseils municipaux

À quelles tâches vont s’atteler les élus dans l’immédiat ?

Après plusieurs jours de suspense, les élections des maires et de leurs adjoints ont finalement eu lieu dans les communes du Togo. Mais, est-ce que les 117 communes du pays ont réussi à élire leurs nouveaux exécutifs ? Quelles sont les tâches que les nouveaux élus accompliront ?

Ceux qui viennent d’être élus doivent immédiatement se mettre au travail au profit de leurs localités. Beaucoup d’entre eux étaient déjà maires durant les six dernières années. Et l’on peut dire que cette première expérience de la gouvernance leur permettra de ne plus tergiverser et de pouvoir agir efficacement. Mais ils ne pourront pas agir indépendamment de leurs Conseils. Les réunions des Conseils municipaux seront le lieu par excellence de la prise des décisions en faveur de leurs populations. Et l’on s’attend à ce que les élus tiennent toujours compte des intérêts supérieurs de leurs populations.

Selon l’alinéa 1 de l’article 88 de la loi sur la décentralisation et les libertés locales, « Le Conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune, telles que définies par les articles 82, 83 et 84 de la

présente loi. Il programme et met en œuvre les actions de développement de la commune en harmonie avec les orientations nationales». L’Alinéa 2 énumère les questions que règle le Conseil municipal. L’alinéa 1 de l’article 93 de la loi citée plus haut stipule : « Le Conseil municipal, sur convocation du maire, se réunit à la mairie en session ordinaire, une (01) fois par trimestre, pour une durée de dix (10) jours au maximum selon le calendrier ci-après : ouverture de la première session : le 1er lundi de janvier; ouverture de la 2ème session : le 1er lundi d’avril; ouverture de la 3ème session : le 1er lundi de juillet; ouverture de la 4ème session : le 1er lundi d’octobre ».

Conformément à ce qui suit, les conseillers municipaux des 117 communes se réuniront, sur convocation des maires, le lundi 3 janvier 2026 pour la première session de l’année à venir. Ayant déjà tenu leurs dernières sessions avant l’élection de nouveaux exécutifs, durant les deux derniers mois qui restent pour l’année 2025, ils se contenteront certainement de suivre l’évolution des chantiers en cours, de délivrer des

actes administratifs et d’Etat civil, de veiller au bon fonctionnement des institutions et services dont ils ont la responsabilité dans leurs ressorts territoriaux respectifs, et de préparer la première session de 2026. Il est possible qu’il y ait des sessions extraordinaires, si



Une mairie au Togo (image trouvée en ligne le 19 octobre 2025)

le besoin se fait sentir. C’est ce que l’on peut lire à l’alinéa 2 de l’article 93. Il stipule : « Le Conseil municipal est convoqué en session extraordinaire par le maire, sur son initiative ou à la demande motivée du tiers (1/3) de ses membres ou à celle du préfet ». L’article 109-1 donne la possibilité aux conseillers municipaux de se constituer en groupes d’élus. « Est considéré comme groupe d’élus un groupe regroupant un nombre de conseillers municipaux

supérieur ou égal à 15% du nombre de conseillers municipaux. Les groupes d’élus se constituent par la remise au maire d’une déclaration signée des membres du groupe, accompagnée de leur liste. Les groupes d’élus sont de la majorité ou de l’opposition.

loi sur la décentralisation et les libertés locales, les communes ont des compétences propres, mais aussi, des compétences partagées avec le pouvoir central. Par ailleurs, conformément à l’article 352, « Le budget primitif doit être adopté avant le 1er janvier de l’exercice auquel il s’applique. S’il n’est pas adopté avant cette date, le ministre chargé de la décentralisation règle le budget et le rend exécutoire».

Cette partie de la loi s’applique tant aux Conseils municipaux qu’aux Conseils régionaux. Si l’on doit respecter scrupuleusement cette disposition juridique, toutes les communes et toutes les régions du Togo doivent adopter leurs budgets exercice 2026, au plus tard le 31 janvier 2025.

Le ministère de l’Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, se chargera des cas de non-respect des textes ; notamment des cas où les Conseillers municipaux n’auraient pas encore réussi à élire leurs maires et leurs adjoints.

Edem Dadzie

Il faut rappeler que selon la

“À l’ombre du Baobab”

Henri Koudjolou Dogo signe un vibrant hommage à Eyadéma 20 ans après

20 ans après la disparition du général Gnassingbé Eyadéma, le souvenir du «Baobab national » continue d’habiter la mémoire des Togolais. Ce samedi 18 octobre, à Lomé, le sénateur Henri Koudjolou Dogo a dédié son ouvrage intitulé “À l’ombre du Baobab”, un témoignage intime sur la vie et l’action du Père de la nation.



Dans une ambiance mêlant émotion et rire nostalgique, Henri Koudjolou a dédié son ouvrage devant un parterre d’invités composé d’autorités exécutives, législatives et traditionnelles. Publié aux

Éditions Graines de Pensées, le livre se présente comme un récit de loyauté et de service. Henri Koudjolou Dogo, ancien ministre ayant côtoyé de près le général Eyadéma, y partage plus de trois décennies d’expérience

un public distingué.

Pour le ministre Hodabalo Awaté, président du comité national d’organisation des hommages, l’ouvrage « constitue une contribution précieuse à la préservation de la mémoire collective des Togolais ». Selon lui, “À l’ombre du Baobab” s’inscrit dans « la philosophie d’un Togo qui apprend de son passé pour bâtir son avenir, et qui honore ceux qui ont contribué à forger son destin».

Né en 1938 à Pagouda, dans la Binah, Henri Koudjolou Dogo est diplômé en droit et sciences économiques de l’Université de Dakar, puis de l’Institut africain des Nations unies pour le développement économique et la planification. Fonctionnaire émérite, il a consacré sa vie au service du développement national.

Avec “À l’ombre du Baobab”, l’auteur ne signe pas



L’auteur remettant l’ouvrage dédié au président du Sénat



Les personnalités présentes à la cérémonie de dédicace

seulement un livre, mais un legs de mémoire, un geste de fidélité et de transmission. À travers ses pages, c’est tout un pan de l’histoire du Togo qui renaît sous la plume d’un témoin privilégié.

Cette cérémonie de dédicace s’inscrit dans le cadre des commémorations officielles marquant le vingtième anniversaire du rappel à Dieu de Gnassingbé Eyadéma.

E. A.

Côte d'Ivoire/Présidentielle
Appel de Billon à Thiam : geste patriotique ou calcul politique ?

C'est un appel à la fraternité politique autant qu'un aveu de lucidité. Sur le plateau de France 24 vendredi 17 octobre 2025, Jean-Louis Billon, ancien ministre du Commerce et candidat à la présidentielle du 25 octobre, a tendu la main à son rival de parti, Tidjane Thiam : « Mettons nos egos de côté. Pensons à la Côte d'Ivoire et aux Ivoiriens d'abord. » Une phrase qui sonne juste, mais dont la portée réelle reste à éprouver dans un champ politique où les alliances se font et se défont au rythme des ambitions.



Jean-Louis Billon

À 60 ans, Billon se rêve en incarnation d'une nouvelle génération de dirigeants, moderne, pragmatique, libérée du poids des « anciens ». Pourtant, son profil d'héritier du PDCI, et de fils d'un des plus grands capitaines d'industrie du Nord, fait de lui un symbole paradoxal du changement. En se plaçant à la tête du Congrès démocratique

(CODE), il a choisi de tourner la page d'un parti historique en crise d'identité, miné par les querelles de succession et la mise à l'écart de Tidjane Thiam. Car le véritable séisme politique ivoirien se joue là : l'éviction de Thiam, président du PDCI et ex-banquier de la City, a fracturé le vieux parti d'Houphouët-Boigny. Disqualifié pour des raisons administratives, liées à

politique ivoirienne n'a jamais manqué de mots généreux ; c'est leur traduction en actes qui fait défaut. Derrière les discours de rassemblement se cache souvent la peur d'un isolement stratégique. Billon sait qu'en l'absence d'un front commun, l'opposition ira en ordre dispersé, offrant au pouvoir sortant une victoire quasi-assurée. Son discours sonne donc autant comme un geste patriotique que comme un calcul de survie. En politique, l'humilité proclamée est rarement désintéressée. L'ancien ministre se positionne en recours raisonnable : ni radical, ni nostalgique, ni technocrate exilé, mais homme d'équilibre dans un pays encore hanté par ses fractures identitaires. Reste que la réconciliation des egos reste l'un des talons d'Achille de la politique ivoirienne. Depuis plus de vingt ans, chaque alternance avortée porte la marque d'une opposition incapable de s'unir. L'appel de Billon à Thiam s'inscrit dans cette continuité : sincère peut-être, stratégique sûrement, mais fragile par essence.

Au-delà des slogans, une vérité s'impose : sans vision commune, aucune « nouvelle génération » ne pourra durablement émerger. Et c'est peut-être là que la Côte d'Ivoire attend encore ses vrais réformateurs : non pas ceux qui appellent à l'unité, mais ceux qui savent la construire.

T.M.

Niger/Sécurité
Face à la poussée djihadiste, le général Tiani fait appel à ses alliés du Sahel

Confronté à une recrudescence des attaques jihadistes dans la région du Tillabéri, à la frontière du Mali et du Burkina Faso, le chef de la junte nigérienne, le général Abdourahamane Tiani, cherche à consolider l'alliance sécuritaire du Sahel. Selon plusieurs sources concordantes, Niamey a officiellement sollicité un appui militaire de ses partenaires de l'Alliance des États du Sahel (AES) pour mener une vaste opération conjointe contre les groupes armés actifs dans la zone dite des « trois frontières ».



Depuis plusieurs semaines, les attaques s'intensifient dans le Tillabéri, région stratégique qui abrite une importante base de l'armée nigérienne. Les localités de Téra, Banibangou et Torodi ont été le théâtre d'affrontements meurtriers avec des combattants affiliés à l'État islamique au grand Sahara (EIGS) et à la Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM). Cette résurgence de la violence met à mal les efforts du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), au pouvoir depuis le coup d'État du 26 juillet 2023.

En réponse, Niamey mise désormais sur une approche régionale. Les états-majors du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont tenu ces derniers jours des réunions à Bamako et à Ouagadougou pour planifier une riposte coordonnée. L'objectif est de reprendre le contrôle des zones frontalières et « neutraliser la menace terroriste », selon un communiqué conjoint de l'AES publié le 14 octobre.

Ce renforcement de la coopération militaire s'inscrit dans un contexte de rupture progressive avec les anciens partenaires occidentaux, notamment la France et les États-Unis, dont les troupes sont en voie de retrait du territoire nigérien. Le pouvoir de Niamey entend désormais bâtir une « souveraineté sécuritaire sahélienne », fondée sur la solidarité entre les trois régimes militaires.

Mais sur le terrain, la situation demeure précaire. Les attaques contre les civils se multiplient, et de nombreux habitants du Tillabéri fuient vers Niamey ou vers le Mali. Si l'alliance AES espère transformer la coordination militaire en force dissuasive, les observateurs craignent que l'absence de soutien logistique international ne limite l'efficacité de cette nouvelle offensive.

T.M.

Madagascar/Politique
Le président Andry Rajoelina évincé par l'armée : le pays suspendu des instances de l'Union africaine

L'Union africaine (UA) a suspendu, mercredi 15 octobre, Madagascar de toutes ses instances, au lendemain du renversement du président Andry Rajoelina par un groupe de militaires menés par le colonel Michael Randrianirina. L'organisation panafricaine a dénoncé une « prise de pouvoir anticonstitutionnelle » et appelé au rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel.

Depuis la fin septembre, l'île de l'Océan Indien était secouée par une série de manifestations contre la gouvernance de M. Rajoelina. Mardi, les tensions ont culminé après l'adoption par l'Assemblée nationale d'une motion de destitution du chef de l'État. Quelques heures plus tard, le colonel Randrianirina annonçait, au nom de l'armée,



« prendre le pouvoir » et suspendre la Constitution, promettant de « restaurer la stabilité nationale ». La Haute Cour constitutionnelle a rapidement constaté la « vacance du pouvoir », invitant le colonel Randrianirina à «

assurer la continuité de l'État ». Le président déchu aurait, selon plusieurs sources, quitté le pays dans la nuit de lundi à mardi. D'après Radio France Internationale (RFI), il aurait été évacué par un avion militaire français, confirmant la perte

de contrôle de l'exécutif sur les institutions.

Dans un message diffusé sur les réseaux sociaux, Andry Rajoelina a dénoncé « une tentative de coup d'État » et affirmé qu'il demeurerait « pleinement en fonction ». Les militaires assurent pour leur part vouloir « préserver l'unité nationale » et « préparer des élections libres ».

Cette suspension place Madagascar aux côtés du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée, également écartés de l'Union africaine après des coups d'État récents. L'UA réaffirme ainsi sa ligne de fermeté face aux transitions imposées par la force, même

si, comme le montre le cas du Gabon, dont les sanctions ont été levées en avril, un retour à la normalité reste possible en cas d'engagement vers un processus démocratique.

À Antananarivo, l'incertitude domine. L'armée contrôle les points stratégiques de la capitale, tandis qu'une partie de la population exprime à la fois soulagement et inquiétude. Quinze ans après avoir accédé une première fois au pouvoir grâce à une mutinerie militaire, Andry Rajoelina se retrouve à nouveau au cœur d'un renversement qui plonge Madagascar dans une transition aussi imprévisible que fragile.

T.M.

Païement numérique
Un nouvel acteur du mobile banking au Togo

Le paysage financier togolais est en constante évolution. Depuis le 7 octobre, une nouvelle étoile brille dans la galaxie du mobile money : Gozem Money, la solution de paiement électronique développée par la start-up togolaise Gozem, en partenariat avec NSIA Banque. Ce lancement officialise une ambition déjà annoncée il y a un an : offrir aux Togolais un accès plus large, plus fluide et plus inclusif aux services financiers numériques.



À l'image de Flooz de Moov Africa ou de Mix by Yas, Gozem Money se présente comme un portefeuille électronique complet, pensé pour simplifier la vie financière des usagers. Du paiement de factures aux achats en ligne, des transferts d'argent à la gestion de budget, l'application se veut une interface unique entre le citoyen et le monde digital. Mais Gozem Money veut aller plus loin. Elle mise sur l'interopérabilité, un mot

clé qui traduit sa volonté d'unir un écosystème encore fragmenté. « Les usagers peuvent recharger leur portefeuille via les agents Gozem ou directement depuis leur compte bancaire, effectuer des transferts entre opérateurs, et régler leurs achats sur toutes les

plateformes compatibles », souligne la société dans un communiqué. Pour Jean Sylvestre Nango, directeur de Gozem Money Togo, l'objectif est clair : moderniser le paysage financier et renforcer l'inclusion économique. « Gozem Money reflète notre ambition de transformer le secteur et de contribuer activement à une inclusion financière durable », affirme-t-il. Une ambition qui trouve écho chez NSIA Banque,

partenaire stratégique du projet. L'institution bancaire, par la voix de son directeur général Max-Ange Didier Djécketh, rappelle que ce partenariat s'inscrit dans sa mission de « garantir à chaque Togolais un accès équitable, sécurisé et moderne aux services financiers ». En veillant à la conformité du produit avec les exigences de la Bceao, NSIA a contribué à poser les bases d'une solution robuste et réglementairement saine. Ce lancement intervient dans un contexte d'expansion régionale pour Gozem. Quelques mois auparavant, la start-up a acquis la société béninoise Moneex, consolidant ainsi son assise sur le marché ouest-africain. Avec Gozem Money, elle franchit une nouvelle étape : celle d'une finance mobile plus accessible, plus connectée et plus proche des réalités africaines. Dans un pays où l'économie numérique est en plein essor, cette innovation marque un tournant. Un pays qui choisit la voie du digital pour démocratiser la finance.

E.A.

Coopération économique
À Washington, le Togo réaffirme sa quête de croissance durable

Aux Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, à Washington, le Togo a réaffirmé sa détermination à poursuivre ses réformes économiques avec constance et discipline. Le ministre togolais des Finances et du Budget, Georges Barcola, y a multiplié les échanges avec les responsables des deux institutions de Bretton Woods, dans une atmosphère marquée par la volonté d'approfondir un partenariat déjà solide.

Depuis mars 2024, le Togo bénéficie d'un programme de 42 mois dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant total de 293,6 millions de DTS, soit environ 400 millions de dollars. Ce programme, approuvé par le FMI, soutient la mise en œuvre de réformes structurelles destinées à consolider la stabilité budgétaire, à stimuler une croissance inclusive et à renforcer la résilience de l'économie nationale face aux chocs externes.

Les rencontres de Washington ont permis au ministre de présenter les grandes lignes de la stratégie économique du Togo, articulée autour

de quatre axes : la maîtrise de la dette publique, le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, l'amélioration de la qualité des dépenses publiques et la création d'un environnement favorable au développement du secteur privé.

« Ces priorités traduisent l'engagement du gouvernement à maintenir



une gestion rigoureuse des finances publiques tout en soutenant le dynamisme de l'investissement privé », a fait valoir Georges Barcola devant ses interlocuteurs. À ce jour, le Togo a déjà bénéficié de décaissements cumulés de 129 millions

de dollars dans le cadre du programme FEC. De nouveaux appuis financiers sont attendus à la suite de la mission du FMI qui s'est achevée début octobre à Lomé, mission ayant salué la cohérence des réformes engagées.

En marge des discussions techniques, le ministre a souligné la pleine adhésion

du gouvernement togolais à la Feuille de route gouvernementale 2025, dont les objectifs économiques reposent sur une gouvernance transparente et une croissance tirée par les secteurs productifs.

E. A.

Motos-taxis au Togo
Moteur de l'économie ou risque urbain mal maîtrisé ?

Dans les grandes villes togolaises, notamment à Lomé, Sokodé ou Kara, les motos-taxis appelés localement zémidjans ou zem sont devenus des piliers de la mobilité urbaine. Flexibles, rapides et abordables, ils permettent à des milliers de citoyens de se déplacer dans des zones parfois mal desservies par les transports publics. Mais cette utilité indéniable masque un problème croissant : l'insécurité routière.



Conducteurs de moto en pleine rue

Derrière le guidon, ce sont majoritairement de jeunes hommes sans emploi stable qui trouvent dans ce métier un gagne-pain. Selon une étude de la revue ANYASA (2024), un conducteur de mototaxi à Lomé peut gagner entre 130 000 et 200 000 FCFA par mois, un revenu non négligeable dans un contexte de chômage persistant. L'arrivée de plateformes de financement ou d'initiatives pour des motos électriques, comme le programme SPIRO, renforce l'attractivité du secteur.

Mais cette croissance s'accompagne de dérives. Le rapport de la SSATP (2021) sur la mobilité urbaine au Togo note une explosion du nombre d'accidents (impliquant des motos-taxis) souvent causés par le non-respect du code de la route, l'absence de casques, ou encore le manque de formation. Les hôpitaux de Lomé enregistrent régulièrement des blessés graves liés à ces engins.

« Ce métier nourrit, mais il nous expose tous les jours », confie Yao, conducteur depuis 4 ans. Beaucoup travaillent sans assurance, sans permis adapté, ni couverture sociale. Face à ces risques, des appels à la régulation se multiplient.

En 2022, les conducteurs eux-mêmes ont tenté de structurer le secteur avec la création du COSTT (Collectif des syndicats de taxis-taxis et tricycles du Togo), visant à dialoguer avec les autorités pour une meilleure organisation. Mais sur le terrain, l'autorégulation reste limitée, et l'application des règles quasi inexistante. Faut-il alors mieux encadrer ce secteur ? La réponse semble évidente. Pour protéger les usagers comme les conducteurs, l'État gagnerait à mettre en place une réglementation claire : permis professionnel, formation obligatoire, zones de circulation, sécurité renforcée. Les zem sont devenus indispensables. Mais sans encadrement, ce moteur économique risque de se transformer en bombe à retardement urbaine.

Akouvi Jacqueline AMETSI
(stagiaire)

Economie maritime

Ce levier pour booster le développement du Togo

La contribution de l'économie maritime au développement du Togo est d'une importance capitale, et nul n'a besoin de la démontrer pour s'en rendre compte. Bénéficiant d'une position stratégique, avec l'un des ports en eau profonde de la sous-région, le pays s'est engagé à faire de son économie maritime un véritable moteur de développement. En accueillant le BlueInvest Africa 2025, tenu du 15 au 16 octobre 2025 à Lomé, le pays réaffirme une fois encore son engagement à promouvoir le développement de l'économie bleue.

Cet engagement sans faille à promouvoir le développement de l'économie maritime se traduit ces dernières décennies par plusieurs réformes dans le secteur avec des répercussions directes sur le développement du pays.

Que ce soit au niveau du transport maritime, du tourisme côtier, de la pêche ou du renforcement de la sécurité maritime, tous les leviers sont actionnés pour accroître la contribution du secteur au développement.

Défini de façon basique comme l'ensemble des activités économiques liées à la mer, y compris le transport maritime, la pêche, le tourisme côtier, la construction et la réparation navale, ainsi que l'exploitation des ressources marines, l'économie maritime est en plein essor au Togo.

Un espace vaste et potentiellement riche

Si à l'échelle mondiale, le territoire maritime représente cinq (5) fois les terres émergées, avec des potentialités et des richesses longtemps méconnues, cet espace fait depuis quelques décennies l'objet de convoitises avec les découvertes et les avancées technologiques.

Très tôt, les autorités togolaises, ayant découvert le potentiel du secteur maritime du pays, vont s'évertuer à mettre un accent sur le développement

maritime, communément appelé l'économie bleue. Avec objectif de tirer le maximum pour le développement du pays, les autorités togolaises sous la houlette du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, vont s'employer dans un premier temps à engager le processus devant aboutir à la reconnaissance du territoire maritime pays. Et ce, en conformité avec la convention des Nations unies sur le droit de la mer.

Ce processus est enclenché en 2015, avec la décision du gouvernement togolais d'introduire au Parlement un projet de loi pour la délimitation de ses frontières maritimes, et la création d'une zone économique exclusive. Un pas important lorsqu'on sait que le droit du pays côtier de disposer de ce territoire maritime ne peut valablement et légalement s'exercer qu'après que ce dernier a créé cette zone dans le droit national.



Vue partielle du port de pêche moderne du Togo

S'engageant dans cette démarche, le pays définit ses eaux territoriales, délimite ses frontières avec le Ghana, et met en place des mécanismes pour surveiller et gérer cet espace, comme la création d'une unité



Entreposage des conteneurs au Port autonome de Lomé

spéciale de garde-côtes.

Dans cette même logique, celle de mieux promouvoir le développement de son économie maritime, plusieurs autres lois vont suivre. L'on pourrait citer la loi n° 2016-004 qui vise à lutter contre la piraterie et autres actes illicites en mer, et à définir les pouvoirs de police de l'État en mer. La loi n° 2016-007, quant à elle, établit le cadre juridique pour

de l'environnement, y compris la protection des ressources naturelles et la lutte contre la pollution. La loi sur l'aménagement et la protection du littoral vise à protéger le littoral, avec des dispositions sur les infractions (circulation sur les plages) et l'évaluation environnementale des projets.

Développement des infrastructures, une

investissements dans le secteur maritime se concentrent sur des projets de modernisation, d'extension et de création d'infrastructures stratégiques pour en faire un hub logistique.

Ces investissements incluent l'extension et la modernisation des terminaux existants comme le Lomé Container Terminal (LCT), le développement de hubs logistiques terrestres comme les ports secs et les zones industrielles, la modernisation du quai minéralier, et le développement d'infrastructures de soutien comme des liaisons ferroviaires.

Dans l'atteinte de son objectif, le Togo compte également sur des investisseurs privés à l'instar du Mediterranean Shipping Company (MSC), dont les engagements au Port de Lomé sont estimés à 328 milliards, soit 500 millions d'euros.

Ce plan d'investissement global inclut une première tranche de 30 millions d'euros en 2022 pour des équipements et extensions. L'objectif est de porter la capacité de traitement du port à 4 millions d'EVP (équivalent vingt pieds) à terme et de doubler la capacité sur les 10 prochaines années.

autre démarche

Prenant appui sur les atouts du Port autonome de Lomé, l'un des ports en eau profonde du continent, le gouvernement s'emploie à mobiliser des investissements dans le secteur. Ainsi, les

les espaces maritimes sous juridiction nationale togolaise.

Mais bien avant, d'autres lois, notamment la loi-cadre sur l'environnement de 2008, fixent le cadre général de gestion

En amont de ces investissements, un accent est mis sur le renforcement de la sécurité de l'espace maritime du pays. C'est dans cette logique que le pays s'est doté d'une unité togolaise de garde-côtes pour la surveillance et l'action de l'État en mer. Dans la même logique, le pays déploie des patrouilles maritimes permanentes et renforce ses capacités de recherche et de sauvetage.

Un port modernisé

Avec l'objectif de dynamiser l'économie bleue, d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs et d'augmenter la production et la valeur ajoutée des produits halieutiques, il est construit en 2019 un nouveau port moderne de pêche à Gbetsogbé. Financé à 20 milliards de FCFA, grâce à la coopération avec le Japon, le projet s'inscrit en droite ligne des efforts des autorités togolaises de promouvoir le secteur halieutique. Ce dernier, qui emploie plus de 22 000 personnes et contribue à hauteur de 4,5 % du produit intérieur brut (PIB).

Grâce à ce projet de modernisation, le port de pêche est dorénavant aux normes internationales, créant des emplois supplémentaires, renforçant la sécurité alimentaire du pays et favorisant la rentabilisation des activités de pêche.

Ce projet de modernisation, combiné aux investissements dans le secteur maritime,

font fait aujourd'hui du port autonome de Lomé, principale vitrine de l'économie maritime togolaise, l'un des plus modernes au monde. En témoigne le classement de la revue Lloyd's List qui classe le Port de Lomé, 93ème mondial et 5ème au niveau continental en 2024.

Ayant intégré ce classement en 2021, le pays ne cesse de voir son port grimper dans le classement. De la 94ème place mondiale en 2023, il est passé à la 93ème en 2024.

La contribution du secteur maritime togolais

Aujourd'hui, grâce au Port de Lomé, la contribution de l'économie maritime au développement du pays ne cesse de prendre de l'ampleur. S'il gère lui seul plus de 90 % des échanges commerciaux du pays, le Port de Lomé est aussi devenu une plaque tournante logistique pour l'Afrique de l'Ouest. Il dessert des pays de la sous-région comme le Niger, le Mali et le Burkina Faso.

Le secteur de la pêche est également vital, fournissant près de 35 % des besoins nationaux en produits halieutiques. Le tourisme balnéaire et d'autres activités côtières y participent aussi au renforcement de l'économie maritime.

Véritable poumon du développement économique du Togo, l'économie maritime contribue à 30 % du produit intérieur brut (PIB).

Fort de cette contribution au développement, le pays

n'attend pas de s'arrêter en si beau chemin. Après avoir accueilli, en 2016, le sommet sur la sécurité et la sûreté maritime, le

programme ambitieux de développement de l'aquaculture qui a permis de tripler la production aquacole, passant de 1000

l'économie bleue, et à la compétitivité face à une concurrence régionale accrue. Ainsi ces dernières



Des garde-côtes togolais en patrouille dans l'espace maritime

pays accueille, du 15 au 16 octobre 2025, la 3ème édition du BlulInvest Africa 2025.

Premier pays francophone à abriter cette rencontre coorganisée avec l'Union européenne (UE), le Togo se donne pour objectif, à travers cette initiative, de faciliter les partenariats, les échanges d'expertises et les projets innovants pour développer son économie bleue. Les domaines visés étant la pêche, l'aquaculture et le transport maritime.

Pour Stanislas Baba, ministre secrétaire général du gouvernement, le Togo a mené plusieurs actions en matière de promotion de l'économie bleue.

« Nous avons engagé des actions fortes. Le Togo a initié un

à 3000 tonnes de 2022 à 2024. Je pourrai aussi citer de nombreux projets d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes à travers la transformation des produits de la mer, la formation technique et le développement d'une chaîne de valeur locale intégrée », a-t-il listé.

Relever les défis

Bien qu'en plein essor avec des investissements sans cesse croissants, le secteur maritime togolais reste cependant confronté à nombre de défis. Ces derniers sont relatifs à la sécurité maritime (piraterie, trafic), à la protection de l'environnement (pollution, érosion côtière), au manque de connaissances scientifiques et d'infrastructures de recherche nécessaires à

années, le Port de Lomé ne cesse d'essuyer la concurrence des ports voisins comme Tema du Ghana et Lekki du Nigéria qui cherchent également à renforcer leur position dans la sous-région.

Face à cette concurrence, le Togo ne cesse de son côté de continuer à innover pour faire de sa plateforme un hub logistique de la sous-région. L'on assiste dans cette logique à des initiatives comme la dématérialisation totale des services du port autonome de Lomé et l'introduction des machines de dernières générations pour maintenir le cap de l'attractivité.

Caleb Akponou

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play





FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg



ORIGINAL

SIGNIFICATION DE LA GROSSE DE LA CONVENTION DE COMPTE COURANT EN DATE DU 07 OCTOBRE 2022 ET DE SON AVENANT AVEC COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE

L'an deux mille vingt-cinq

Et le Vingt-neuf (29) Septembre 2025 heures 16 minutes : Quatre (4) heures

A la requête de la Société Générale de Micro & Meso Finance « SOGEMEF », Société Anonyme au Capital d'Un milliard deux cents millions (1 200 000 000) francs CFA, agréée suivant l'arrêté ministériel n°185/MEF/SG/CAS-IMEC du 24/11/2016, enregistrée au Registre des SFD sous le N°T/1/GFLM/2016/250 A, ayant son siège à Lomé (Togo), 324, Rue des équinoxes-Tokoin Séminaire, 06 BP : 81 746 Lomé 06, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo sous le N°TG-LOM 2014 B 390, Tél : (+228) 22 20 15 95/ 22 20 15 96/ 70 33 56 56, e.mail : info@sogemef.com, représentée par son Administrateur provisoire, Monsieur Agbèko Ayawo HINE, demeurant à Lomé et domicilié en cette qualité au siège de ladite société ;

Assistée de Maître Tiburce MONNOU, Avocat au Barreau National du Togo, Angle 1294 Rue Santigou (99 TKN) et 234, Rue Abougou (derrière le centre aéré du CERFER), 06 BP : 62296 Lomé 06, Tél. Standard : (+228) 22 61 08 08/ Direct : (+228) 22 61 15 15, courriel : contact@monnatt.com, au cabinet duquel domicile est élu pour les besoins de la présente et ses suites ;

J'ai, **Me Rémy Yanwo M. EKLOU**
Huissier de Justice près le Tribunal de 1ère Instance et la Cour d'Appel de LOMÉ, 06 BP 81452 Tél: 22 25 47 59
à Lomé, soussigné

Signifié et laissé à :

1- Monsieur **BARRY Thierno Amadou**, commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Forever (P/GOLFE), Tél : (+228) 92 04 38 11, où étant et parlant à : *M. Amadou par retour de la requête à l'adresse indiquée et en exécution de l'ordonnance n° 2906/2025 du 03.10.2025, désignant le Juge de Paix de Lomé pour recevoir l'insertion des actes dans le cahier de recouvrement forcé de sa créance dans les livres de SOGEMEF S.A.*

2- Monsieur **BARARMNA-B Samra**, Documentaliste, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Agoè Vakpossito, Tél : (+228) 90 69 77 19, pris en sa qualité de constituant d'hypothèque, où étant et parlant à : *sa personne ainsi déclarée*

24/09/2025
R. Y. M. Ekou
qui a reçu copie et visé l'original.

Copies de la grosse de la convention de crédit en compte courant en date du 07 Octobre 2022, et de la grosse de son avenant en date du 06 Octobre 2023 entre SOGEMEF SA et monsieur BARRY Thierno Amadou, auxquelles sont annexées copies de la lettre de notification d'exigibilité immédiate en date du 03 Juin 2025 et de l'exploit de sa signification en date du 23 Juillet 2025.

La présente signification leur est faite à toutes fins utiles que de droit ;

De suite à même requête, j'ai, Huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme ci-dessus, agissant en vertu de la grosse de la convention de crédit en compte courant en date du 07 Octobre 2022, et de la grosse son avenant en date du 06 Octobre 2023 entre SOGEMEF SA et monsieur BARRY Thierno Amadou, auxquelles sont annexées copies de la lettre de notification d'exigibilité immédiate en date du 03 Juin 2025 et de l'exploit de sa signification en date du 23 Juillet 2025, ainsi que du pouvoir spécial en date du 16 Septembre 2025, dont copies sont délaissées aux requis en même temps que celle du présent acte ;

Fait commandement à Monsieur BARRY Thierno Amadou, commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Forever (P/GOLFE), Tél : (+228) 92 04 38 11 ; et à Monsieur BARARMNA-B Samra, Documentaliste, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Agoè Vakpossito, Tél : (+228) 90 69 77 19, pris en sa qualité de constituant d'hypothèque ;

De payer dans les vingt (20) jours de la signification du présent exploit, pour tout délai, à ma requérante ou en mes mains, Moi, Huissier susdit et soussigné, ayant pouvoir de recevoir et de délivrer bonne et valable quittance, la somme de Cinquante un millions six cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quarante-sept (51 685 447) Francs CFA, en principal, sous réserve des intérêts à échoir, et des frais et honoraires de poursuites ci-après détaillée :

Créance principale	51 585 447 FCFA
Coût de l'exploit de commandement.....	100 000 FCFA
Total (sous réserves des intérêts à échoir)	51 685 447 FCFA

Les avertissant que faute de paiement de leur part de la somme ci-dessus indiquée dans le délai de vingt (20) jours ci-dessus imparti, le commandement sera transcrit à la Conservation foncière et vaudra à partir de sa publication saisie réelle de l'immeuble périurbain, non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, objet du titre foncier n°61 686, inscrit au Livre foncier de la République Togolaise sous le volume 418 Folio 03, d'une contenance de trois ares quatre-vingt-quatorze centiares (03a 94ca), sis à Tsévié Mission-Tové Avenyakini (P/Zio), limité au Nord et au Sud par la propriété KOMBATE Pakendame, à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété ADZOGUENOU.

Tel au surplus que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte avec toutes ses aisances, dépendances, et appartenances, sans aucune exception ni réserve ;

Je leur ai en outre indiqué que l'expropriation sera poursuivie par-devant le Tribunal d'Instance à compétence correctionnelle et civile de Tsévié sous la constitution de Maître Tiburce MONNOU, Avocat au Barreau National du Togo, Angle 1294 Rue Santigou (99 TKN) et 234, Rue Abougou (derrière le Centre Aéré du CERFER), 06 BP : 62296 Lomé 06 ; Tél. Standard

LOME-MA-853202509CA

: (+228) 22 61 08 08 / Direct : (+228) 22 61 15 15 , courriel : contact@monnatt.com, au cabinet duquel domicile est élu par le créancier poursuivant, SOGEMEF SA, représentée par son Administrateur provisoire, et les ai avisé que tous actes d'opposition au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie devront y être délaissés ;

La présente notification leur est faite à toutes fins utiles que de droit.

J'ai, ensuite, requis :

Monsieur le Conservateur de la propriété foncière, demeurant à Lomé et domicilié en cette qualité à la Direction des Affaires Domaniales et Cadastres, Division de la Conservation Foncière, où étant à ses bureaux et parlant à :

D'apposer son visa sur les présentes et lui ai remis également une copie pour publication, ce à quoi il m'a répondu :

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ILS NE L'IGNORENT

Et, je leur ai laissé, étant et parlant comme ci-dessus, copies de la grosse de la convention de crédit en compte courant en date du 07 Octobre 2022, de la grosse de l'avenant à la convention en date du 06 Octobre 2023, de la lettre de notification d'exigibilité immédiate en date du 03 Juin 2025, de l'exploit de sa signification en date du 23 Juillet 2025, du pouvoir spécial en date du 16 Septembre 2025, ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de : 150 000 FCFA.

Et : (07)

- Copie de la grosse de la convention de crédit en compte courant en date du 07 Octobre 2022

- Copie de la grosse de l'avenant à la convention en date du 06 Octobre 2023

- Copie de la lettre de notification d'exigibilité immédiate en date du 03 Juin 2025

- Copie de la signification de la lettre de notification d'exigibilité immédiate en date du 23 Juillet 2025

- Copie du Procès-verbal d'affichage de l'exploit de la signification de la lettre d'exigibilité immédiate en date du 23 Juillet 2025

- Copie du Journal contenant l'insertion de la signification de la lettre de notification d'exigibilité immédiate en date du 23 Juillet 2025

- Copie du pouvoir spécial en date du 16 Septembre 2025

R. Y. M. Ekou
Huissier

3

Chine-Togo

La 28^è mission médicale chinoise en action à l’orphelinat La lueur d’espoir

Une équipe de la 28^è mission médicale chinoise (Shanxi) à Lomé était samedi 18 octobre 2025 aux côtés de l’orphelinat La lueur d’espoir à Yopékopé à Assahoun, dans la commune Avé 1. Cette mission, qui intervient dans le cadre de la coopération sino-togolaise, plus particulièrement du projet « Agissons ensemble pour un meilleur avenir de l’enfant... Consultation médicale Chine-Togo 2025 », a permis d’offrir des consultations aux pensionnaires et de mettre à leur disposition des produits pharmaceutiques.

Cette consultation médicale de solidarité a permis de toucher trente-deux (32) enfants, tous des pensionnaires de l’orphelinat. Quant aux activités médicales, elles ont consisté en des consultations ophtalmologiques, chirurgicales, traumatologiques et cardiologiques. Plus particulièrement, en des prises de température, de pesées de poids, d’examen oral pour l’analyse des caries

dentaires et en auscultation de cœur. Pour permettre une meilleure prise en charge des pensionnaires, la mission a également fait don de produits pharmaceutiques à l’orphelinat. Réceptionnant le don, Tokpo Yawa Sefako, directrice de l’orphelinat La lueur d’espoir

pratiquement fait un bilan de santé à tous les pensionnaires de notre orphelinat et détecté des pathologies comme la hernie ombilicale, la carie dentaire, l’infection urinaire, les maux d’yeux et des fractures pour certains enfants », a précisé Mme Tokpo. À en croire la directrice de



Des séances de consultation de la mission

ne cache pas sa joie. « Je tiens sincèrement à remercier la mission pour avoir pensé à notre orphelinat. Ils ont

l’orphelinat, la visite de la mission vient à point, vu les difficultés que traverse le centre. « L’intervention de la mission nous est salutaire.



Photo de la mission chinoise avec les pensionnaires de l’orphelinat

Pour des cas qui nécessitent des accompagnements spécifiques comme des opérations chirurgicales, la Mission a promis d’organiser une mission d’opération chirurgicale pour la prise en charge. Mais en attendant, nous allons prendre les dispositions à notre niveau pour que ces cas ne se détériorent pas », a-t-elle indiqué. Pourquoi cette mission ? Selon Guo Juan Juan, cheffe de mission médicale chinoise à Lomé, l’initiative s’inscrit dans le cadre

du renforcement de la coopération entre le Togo et la Chine. Elle vise également à aider les enfants en difficulté dans le domaine de la santé, à leur donner des conseils et à leur faire des dons de médicaments pour soulager leurs pathologies. Créé en 2016 par l’Association volontaire internationale (AVI), l’orphelinat La lueur d’espoir est quant à lui, une maison pour les enfants en difficulté. Il compte au total 32 enfants tous inscrits dans une école.

Caleb Akponou

Produits « Made In Togo »

LIKPC, l’ordinateur du terroir qui peine à être adopté par les Togolais

Le mois d’octobre est celui de la promotion du « made in Togo ». En matière de création, les jeunes togolais font montre d’une très grande créativité, malgré les conditions pas souvent favorables pour toutes les initiatives. L’une des créations de jeunes togolais qui peinent à s’imposer sur le marché togolais est l’ordinateur LIKPC, une marque d’ordinateur créée par des jeunes.

Mis sur le marché en 2019, LIKPC est un ordinateur professionnel et personnel tout en un, avec une mémoire RAM de 8G et un système d’exploitation Windows 10. Sa consommation en énergie, selon ses promoteurs, est de 12 volts. Le clavier et la souris sont basés sur la technologie



sans fil disposant ainsi d’une portée de près de 20m de l’ordinateur. Ils communiquent de pair via l’interface d’un connecteur unique. L’ordinateur peut être connecté à l’internet via le Wifi ou encore par des

câbles. Autant de facilités mis mises à disposition par le génie togolais.

Selon Ekpeh Fera, directeur de la société LIKSOFTE productrice de LIKPC, cet ordinateur est conçu sur

le modèle d’un ordinateur, mais avec des équipements un peu plus petits pour que le format soit aussi léger et performant.

« Il contient deux types de disque dur à l’intérieur notamment un disque SSD qui permet de démarrer le système rapidement et un disque de 1 Téra qui sert à stocker les données », explique-t-il dans une vidéo publiée sur le site internet de la société.

LIKSOFTE est un intégrateur de solutions qui a pour vocation de promouvoir les technologies de l’information et de la communication, de

l’économie numérique et de l’intelligence artificielle en Afrique à travers ses services spécialisés dans les métiers du numérique et d’accompagner les entreprises à la transformation digitale.

Par l’expérience et les certifications de son dirigeant, de ses consultants nationaux et internationaux, LIKSOFTE pour l’Afrique, projette de devenir une grande société d’intelligence artificielle comme ses partenaires tels que : Microsoft et les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon).

Affo-Djèlè Alarba

Promotion du Made in Togo

Facam Stairway réhausse le niveau avec la fabrication de rubans adhésifs et de produits hygiéniques

Créée en 2023, Facam Stairway s’impose peu à peu sur le marché togolais avec ses produits dont les plus connus sont Baby Well (couche pour bébé...) et Blambox (ruban adhésif)

Facam Stairway développe progressivement ses activités dans le secteur de la fabrication de produits de première nécessité. Dans son usine multifonctionnelle implantée dans le Grand

Lomé (Baguida), elle fabrique des couches pour bébés, des serviettes hygiéniques, du papier toilette et divers articles en papier, contribuant ainsi à réduire les importations dans ce secteur.

Outre la production, la société Facam Stairway s’est récemment lancée dans un projet de formation professionnelle. Elle prévoit l’ouverture d’un centre de formation gratuit destiné aux jeunes.

Une initiative à soutenir En mai 2025, une délégation

du ministère du Commerce a effectué une visite dans les locaux de la société Facam Stairway, afin de constater comment les rubans adhésifs et les produits hygiéniques sont fabriqués. La visite s’inscrivait dans la dynamique de promotion du Made in Togo

et de l’accompagnement des entreprises locales engagées dans la transformation industrielle. Elle a permis à la délégation d’apprécier les efforts de cette jeune entreprise en matière de production locale et d’innovation industrielle.

TM

2ème édition des jeux de l’ACNOA

Le Togo décroche des médailles d’or

Le Togo brille par ses performances à la 2^e édition des jeux de l’Association des comités nationaux olympiques (ACNOA). Les athlètes togolais ont réussi à tirer leur épingle du jeu, au cours de cette compétition tenue du 12 au 19 octobre 2025, à Ouagadougou au Burkina Faso. Au compteur, une dizaine de médailles pour le pays, dont des médailles d’or décrochées dans les disciplines comme le basketball féminin 3x3 et la pétanque.

Regroupant des athlètes venus de sept (7) pays, dont le Togo, le Burkina Faso, le Bénin, le Ghana, la Côte d’Ivoire, le Liberia et le Niger, la 2^e édition de la zone 3 des jeux de l’ACNOA a connu son épilogue dimanche. À cette compétition où le Togo est représenté dans des disciplines comme l’athlétisme, le basketball, le volley-ball et la pétanque, les athlètes togolais ont réussi à faire bonne figure. Pourtant au début de cette compétition, l’on note une entrée difficile des équipes togolaises. En volley-ball masculin, les

Éperviers ont chuté face au Burkina Faso sur un score de 3-7, 25-19, 25-13 et 25-17. En basketball, l’entrée des Éperviers du Togo n’était non plus reluisante. L’équipe togolaise a

au Bénin 40-25. Nonobstant cette sortie peu reluisante dans la compétition, les athlètes togolais ont réussi à remonter la pente en s’illustrant dans plusieurs autres disciplines. Vendredi 17 octobre, l’équipe nationale féminine de basketball 3x3 a réussi a

jeunes de Ouagadougou, a particulièrement révélé le capitaine de l’équipe nationale togolaise, Elisabeth Afetse.

D’autres médailles pour le Togo

Déjà jeudi, le Togo grâce à la performance de ses athlètes, a décroché en

Tchalim Essohounamodom, Ditone Victoire, Fayza Issaka, Konu Komi Bernard, Nayo Médard, Yoagbati Macman et Djanguena Eyaka. En pétanque, le pays a également gagné une médaille d’or grâce à la victoire de Désiré Akollor au tir de précision.

Qu’est-ce que les jeux d’ACNOA ?

Compétitions sportives organisées par l’Association des comités nationaux olympiques d’Afrique (ACNOA), les jeux de l’ACNOA visent à promouvoir le sport et l’unité sur le continent. Ils servent également de plateforme de préparation pour les athlètes en vue des Jeux olympiques.

Pour ce qui concerne les jeux de la zone 3 de l’ACNOA tenus au Burkina Faso du 12 au 18 octobre 2025, ils concernent onze disciplines au nombre desquelles l’athlétisme, le basketball, l’haltérophilie, le cyclisme, le taekwondo et la pétanque.

Caleb Akponou



Une photo de quelques athlètes aux jeux ACNOA

trébuché sur un score de 75 à 56. Même constat au niveau du handball masculin où les Éperviers ont perdu à leur entrée face

decroché la médaille d’or, en dominant son homologue du Bénin à la finale sur un score de 17 à 13. Ce match déroulé à la maison des

athlétisme, 02 médailles d’or, 02 médailles d’argent et 03 médailles de bronze. Et ceci, grâce à la bravoure des athlètes comme

Eliminatoires CAN Maroc 2026

26 Eperviers dames convoquées pour qualifier le Togo

Les Éperviers dames du Togo seront les 24 et 28 octobre 2025 en double confrontation face aux Étalons du Burkina du Faso. Pour ces deux matchs comptant pour le dernier tour qualificatif de Coupe d’Afrique des Nations (CAN Maroc 2026), vingt-six (26) joueuses sont convoquées par la sélectionneuse Kai Tomety.

sont convoquées par la sélectionneuse Kai Tomety, pour cette double confrontation au terme de laquelle l’équipe gagnante sera automatiquement qualifiée pour la CAN Maroc 2026. La liste dévoilée jeudi

Ameneynou Abl (Sam Nelly), Hatto Adjo Sophie (Ahe FC) Défenseuses : Atoukou Ramatou (Arab Contractor), Zoutepe Sonia (AC Barracuda), Ziorklui Happy (CSD Ebenezer), Amemado Ayélé (Entente

(Jura Dolois Football), Badate Nathalie (Chassieu Décines), N’djambara Amiratou (Athlète), Gnintegma Odette (Athlète), Guede Judith (TDS), Gake Reine (AC Barracuda), Tassa Awussi (CSD Ebenezer) Attaquantes :

Kayaba Tatiana (ASKO), Abdou Rachira (AS OTR), Gantim Lucie (Entente sportive des Trois Cités Poitiers), Boundjou Nadia (ASKO), Woedikou Apeafa (Racing Club Saint-Denis) Dans cette liste, quatorze (14) joueuses sont issues du championnat féminin de première division, les autres sont des expatriées évoluant dans des championnats de haut niveau hors du Togo. Pour soutenir l’équipe, le président de la Fédération togolaise de football (FTF), Guy Akpovy, a rencontré le staff technique en présence des membres de la commission du football féminin. À cette occasion, il a rappelé au staff des Éperviers dames que la qualification est le seul résultat attendu à l’issue de ces deux confrontations. « Il n’est plus question d’espérer, il faut agir et gagner. Nous voulons

une qualification et nous mettrons tous les moyens nécessaires pour y parvenir. Nous ne pouvons pas être aux portes de la qualification et encore échouer. Il faut de la discipline, du sérieux et du travail, tant du côté des joueuses que du staff technique », a invité le président de la FTF. Dans le cadre des préparatifs, les Éperviers dames du Togo avaient livré vendredi 12 septembre 2025 un match amical international contre les Amazones du Bénin. Ce match s’est soldé par une victoire de deux (2) buts contre un (1) en faveur de la sélection nationale junior du Bénin. Les préparatifs pour cette double confrontation contre le Burkina Faso ont également inclus des stages de préparation, des convocations de joueuses locales et internationales, et d’autres matchs amicaux. L’équipe a aussi travaillé sur des aspects tactiques et techniques, comme la circulation de balle, et a cherché à renforcer la cohésion du groupe.

Caleb Akponou



Les Eperviers dames du Togo en entraînement

Pour la manche aller de ce match, les Éperviers dames seront en déplacement à Ouagadougou pour affronter leurs homologues du Burkina Faso, avant de les accueillir à domicile le 28 octobre 2025 pour le retour. Au total, 26 joueuses

16 octobre 2025 à Lomé est composée de trois (3) gardiennes de but, neuf (9) défenseuses, neuf (9) milieux et quatre (4) attaquantes.

Liste complète des joueuses convoquées Gardiennes :

Kanda Bilansama (Hedjaz),

II), Folly-Abla Adoukoe (AS OTR), Kouglo Benedicte (AC Barracuda), Assigno Akoko (Athlète), Gnamssou Nora (AC Barracuda), Bani Gift (ASKO)

Milieux :

Yaya Tekiyatou (Modern Sport FC), Gbati Alice (Alamef de Aasar), Sama Koudjoukalo



CBI TOGO recrute un responsable de la division de la conformité

Le Responsable de la Division de la Conformité a pour mission principale de veiller à ce que la banque respecte les lois, réglementations et les normes en vigueur. Le poste est rattaché fonctionnellement au Directeur Général et hiérarchiquement au Directeur de la Conformité du Groupe Coris.

De façon spécifique, le Responsable de la Division de la Conformité assume les missions suivantes:

- * Mettre en place un dispositif de contrôle de conformité;
- * donner un avis préalable sur les demandes de modifications des comptes, portant sur les signatures, les mandataires, les transformations de forme juridique, les chargements d'intitulé et le déblocage des comptes sociétés en formation ;
- * s'assurer de l'existence des autorisations internes nécessaires pour l'ouverture des comptes des personnes politiquement exposées et des personnes financièrement exposées, des comptes sous autorisation préalable de la BCEAO et du Ministère en Charge des Finances ;
- * contrôler les relations de correspondance et des partenaires de transfert rapide d'argent ;
- * surveiller et détecter les opérations suspectes ;
- * superviser la mise à jour des informations de la clientèle;
- * Assurer la prévention du risque de non-conformité
- * piloter le dispositif de lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et de Prolifération des Armes de Destructrions Massive :
- * tenir et mettre à jour les listes des sanctions et Embargos communiquées par les Autorités financières et organisations internationales ;
- * assurer la surveillance et l'analyse des opérations de la clientèle afin de prévenir le risque de blanchiment et de financement de terrorisme ;
- * s'assurer du respect par les collaborateurs des règles d'éthique et de déontologie ;
- * organiser et coordonner les formations à l'attention des agents de la banque afin de les sensibiliser aux problématiques de conformité ;
- * mettre en place un dispositif de gestion de conflits d'intérêt ;
- * réaliser une cartographie des risques de non-conformité afin d'identifier les dispositifs de maîtrise des risques et proposer des plans d'actions ;
- * Veiller à la mise à jour du dispositif de veille réglementaire et de protection contre les risques de non-conformité;
- * mettre en place un dispositif de veille réglementaire ;
- * s'assurer de la transposition des dispositions réglementaires dans les procédures internes, les produits et services de la Banque ;
- * exercer une vigilance particulière sur la réglementation et les instructions émanant de la BCEAO ou de la Commission bancaire ;
- * Interagir avec les autorités de tutelle être l'interlocuteur des autorités de tutelle au sujet des questions de conformité ;
- * rédiger le rapport annuel sur la mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à l'attention de la Commission bancaire et de la BCEAO.

Profil :

Titulaire d'un diplôme Bac+5 en Droit, Finance, Gestion des risques ou tout autre diplôme équivalent, vous justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur bancaire, dont cinq (05) ans à un poste similaire. Vous possédez :
une excellente maîtrise des problématiques liées à la conformité et aux risques bancaires ;
une connaissance approfondie des dispositifs réglementaires en vigueur ;
de solides compétences juridiques applicables au secteur bancaire ;
une bonne connaissance des métiers, produits et services bancaires est également souhaitée.

NB: Pour la validité de votre candidature, vous êtes prié de joindre votre CV actualisé, certifié sincère, daté, signé et en format pdf avant le 22/10/2025 23:59.

CBI Togo recrute un chargé de la conformité charaïque

Sous la supervision du Responsable de la Division de la Conformité, vous aurez pour missions de :

- identifier, évaluer puis gérer les risques de non-conformité aux règles et principes de la Finance Islamique ;
 - émettre un avis de conformité charaïque sur les dossiers de financement ;
 - participer au développement des différents produits de la finance islamique et veiller au respect des règles charaïques des produits ;
 - participer à la mise à jour de la cartographie des risques de la finance islamique ;
 - sensibiliser, former le personnel sur les principes et règles de la finance islamique ;
 - préparer en collaboration avec le Responsable de la branche finance islamique et les autres parties prenantes, les documents des réunions du Conseil de Conformité Interne ;
 - s'assurer de la mise en œuvre des recommandations des différentes missions de contrôle.
- Profil et Compétences :

Vous êtes titulaire d'un BAC+3/4 en Banque Finance, Droit des Affaires, Audit, Comptabilité ou diplôme équivalent. Vous disposez d'au moins trois (03) années d'expérience à un poste similaire dans une institution financière. Vous avez une maîtrise de la réglementation bancaire applicable à la finance islamique, une bonne connaissance dans le montage des dossiers de financement islamique et une maitrise du dispositif LBC/FT/FP de l'UMOA.

NB : Pour la validité de votre candidature, vous êtes prié de bien vouloir joindre votre CV actualisé, certifié sincère, daté, signé et en format pdf avant le 19/10/2025 11:59. Le CV doit être renommé suivant la nomenclature ci-après : CV_NOM_PRENOMS.

CBI Togo recrute un chargé d'affaires finance islamique

Sous la supervision du Responsable de la Division de la Branche de la Finance Islamique, vous aurez pour missions de :

- animer et superviser un pool de clients entreprises;
 - gérer et développer un portefeuille de clients entreprises par le recrutement des clients de bonne signature ;
 - accroître et améliorer les fonds de commerce en emplois sains comme en ressources ;
 - réaliser des études de faisabilité et d'analyse des risques conformément aux principes de la finance islamique ;
 - gérer efficacement les demandes d'engagements ;
 - suivre le positionnement de la banque sur les créneaux du marché ;
 - proposer des solutions de financement et d'investissement conformes à la charia en fonction des besoins spécifiques de chaque client ;
 - gérer l'ensemble du cycle de vie des opérations de financement, depuis la prospection jusqu'au financement final ;
 - suivre les évolutions du marché de la finance islamique, les innovations produits et la réglementation en vigueur.
- Profil et Compétences :

Vous êtes titulaire d'un BAC+4/5 en Ecole de Commerce, Gestion, DESCF, DSC ; MSTCF, Banque, ou équivalent. Vous justifiez d'au moins quatre (04) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire. Vous avez une bonne maitrise de l'analyse des données de gestion, des opérations bancaires et des engagements.

NB : Pour la validité de votre candidature, vous êtes prié de bien vouloir joindre votre CV actualisé, certifié sincère, daté, signé et en format pdf avant le 19/10/2025 11:59. Le CV doit être renommé suivant la nomenclature ci-après : "CV_NOM_PRENOMS ».



-20%

**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 15 novembre 2025**



Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

POUR PLUS D'INFORMATIONS

 **8201**



Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg